



PREFET DE L'ESSONNE

**LISTE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LA DÉLIVRANCE D'UN
TITRE DE SÉJOUR**

RENOUVELLEMENT

Autre vie privée et familiale

9808

PIECES COMMUNES A TOUTE DEMANDE

- ┌ **Justificatif de séjour régulier** : carte de séjour temporaire en cours de validité ou visa de long séjour valant titre de séjour validé en ligne.
- ┌ Passeport en cours de validité ou attestation de demande de passeport de moins de 6 mois
- ┌ Acte de naissance
- ┌ Justificatif de domicile de moins de 6 mois :
 - facture d'électricité, gaz, téléphone fixe, internet, taxe habitation à votre nom
 - hébergement à l'hôtel : attestation hôtelière de moins de 6 mois
 - hébergement chez un particulier : attestation d'hébergement + copie de la CNI ou carte de séjour de l'hébergeant (l'hébergeant doit avoir fait son changement d'adresse sur sa carte de séjour) + facture d'électricité, gaz, téléphone fixe, internet, taxe habitation au nom de l'hébergeant
- ┌ 3 photos

PIECES SPECIFIQUES A LA DEMANDE

- Justificatifs récent du maintien des liens matrimoniaux en France** depuis la délivrance du titre de séjour précédent :
 - extrait d'acte de mariage, copie du PACS et attestation de non dissolution de moins de 3 mois, etc. ;
- Justificatifs récents de l'entretien de relations certaines et continues avec les membres de la famille installée en France** : enfants, conjoint, concubin ou partenaire pacsé.
- Justificatifs sur les conditions d'existence du demandeur** (revenus, salaires, relevés bancaires...).
- Justificatifs de son insertion dans la société française** (attestation de cercles amicaux, adhésion à des associations, activité bénévole, participation aux activités scolaires des enfants, etc.) au cours de l'année précédente.